



Montpellier le 15/11/2007

## **FAMILLE LOGISTIQUE : ON AVANCE**

Deux réunions du groupe de travail ont permis de définir un certain nombre de principes.

### **Généralités :**

La logistique comprend six domaines d'activité :

- Entretien des bâtiments
- Gestion du parc automobile
- Approvisionnement des services et la reprographie
- Contrôle de gestion et fonctionnement de divers matériels hors Navigation Aérienne
- Hygiène et Sécurité
- Fonctions liées à la Sûreté

Cette nouvelle famille ne doit pas faire disparaître les familles existantes et doit donc répondre à une technicité nouvelle non couverte par la nomenclature ouvrière (gestion de tâches). Pour cela le critère retenu est que les postes qui seront définis comme logistique devront comprendre des fonctions de gestion dans au moins trois des six domaines définis.

Deux types de postes devraient correspondre à ce critère :

- Les postes de responsable logistique
- Les postes sur les petits sites ou petit service (effectifs d'un ou deux agents pour la logistique). Sur ces postes les ouvriers devront réaliser des tâches de gestion mais également réaliser certaines interventions (fonction gestion pas assez importante pour employer un agent à temps plein). Le niveau d'intervention devra rester limité à des opérations mineures de maintenance préventive.

### **Architecture de la Famille :**

Le recrutement dans cette famille devrait se faire en groupe VI. Les organisations syndicales ont demandé un déroulement de carrière jusqu'à la HCC. Un groupe V devrait être créé pour permettre des changements de famille afin de permettre au groupe V d'autres familles d'accéder à la logistique.

L'administration a accepté l'embauche en VI et n'a pas répondu pour le moment pour la création d'un HCC.

### **Modalités d'intégration :**

#### **Par intégration directe :**

Les ouvriers qui occupent un des postes ouverts comme logistique lors des dernières CICAVE-O seront directement intégrés dans la nouvelle famille à groupe équivalent.

Les ouvriers qui occupent un poste correspondant aux critères définis par le GT (gestion dans au moins trois des six domaines) devront se porter volontaire pour accéder à la famille logistique. Suite à ces demandes, l'établissement ouvrier rédigera une fiche de poste. Une commission nationale (cicave-o) étudiera ces différentes demandes et validera les postes correspondant à la famille logistique. Si l'avis de la cicave-o est favorable le poste sera reconnu comme logistique, l'ouvrier intégrera la nouvelle famille à groupe équivalent. Cette procédure sera limitée dans le temps (un an après la validation de la famille en CPO) par la suite il sera impossible d'intégrer directement la famille logistique.

#### **Par changement de famille professionnelle :**

Suite à la création de la famille des postes seront ouverts pour des postes correspondant aux critères définis (gestion dans au moins trois des six domaines). Le candidat retenu intégrera la famille sous réserve d'une réussite à l'essai de changement de famille.

Pour les postes sans candidature, des recrutements en groupe VI seront accordés par l'administration centrale.

Pour les postes de responsable logistique, FO a demandé qu'une priorité soit donnée aux candidatures internes et que des recrutements ne soient autorisés qu'après deux campagnes d'aves sans candidature.

**Formation :**

L'ensemble des os a insisté pour qu'un pôle de compétence soit désigné et qu'un plan de formations soit mis en œuvre pour permettre aux agents de tenir leurs postes dans de bonnes conditions.

Les prochaines réunions porteront sur la rédaction d'un référentiel de tâches qui permettra par la suite la rédaction de fiches professionnelles.

Ces points devraient être validés lors de la CPO du 27/11. La prochaine réunion du GT est prévue le 10 janvier 2008.

FO est intervenu à plusieurs reprises auprès de l'administration pour que les travaux de ce GT reprennent dans le cadre de la CPO suite à l'échec du GT protocolaire (2004-2006).

La création de cette nouvelle famille professionnelle pourra répondre à certains besoins des établissements en personnel. L'évolution des familles professionnelles permettra aux ouvriers de tenir de nouvelles fonctions et ainsi maintenir ce corps à la DGAC et à METEO.

Vos représentants : Didier SIDOINE (Dac Sud), Francis COTTET (Dac Centre Est), Marc TINSEAU (SIA), Jean Claude PINTOT (SNA RP Orly), Laurent BERTHOUMIEUX (CRNA Ouest).